Un autre regard sur la protection sociale

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2011)**

Heft 1918

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

salariés sont tenues d'accepter une représentation du personnel. Soixante de ces entreprises transeuropéennes ont une filiale en Suisse. Mais le personnel qui y travaille n'a pas le même droit à une représentation que dans le reste de l'Europe, car la directive ne s'applique chez nous qu'à bien plaire. Certaines entreprises, comme ABB, jouent pleinement le jeu de la participation à l'européenne. En revanche, les salariés suisses de Siemens sont privés de toute représentation. D'un geste qui ne coûterait rien aux entreprises suisses, Berne pourrait éliminer cette discrimination par l'adhésion à la directive européenne.

Un autre regard sur la protection sociale

Jean-Daniel Delley • 9 juillet 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/18033

Investir dans l'infrastructure sociale plutôt que dépenser à fonds perdus

Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'investir dans les infrastructures pour assurer l'avenir du pays. Par contre les dépenses sociales sont perçues comme des charges qui mettent en péril l'équilibre des finances publiques. Dès lors, elles deviennent la cible privilégiée des mesures d'économies.

Ce choix est à terme suicidaire, car que valent des réseaux routier et ferroviaire denses et des aéroports performants, si le pays se prive des compétences d'une partie de sa population. Trois chercheurs [23] mettent en évidence la nécessité d'une stratégie d'investissement social, tel qu'ébauchée en 2000 dans l'Agenda de Lisbonne de l'Union européenne.

S'il faut considérer les dépenses sociales comme un investissement, c'est parce qu'elles ne constituent pas un obstacle mais une condition du développement économique. A condition bien sûr qu'elles contribuent à l'insertion et à l'émancipation du plus grand nombre et ne se limitent pas à assurer un revenu de remplacement aux salariés et aux individus dans l'incapacité de travailler.

C'est pourquoi la protection sociale doit se réorienter en fonction des nouveaux risques (déqualification professionnelle, rupture familiale, conciliation du travail et de la vie familiale notamment).

Cette réorientation porte sur l'amélioration des parcours de vie, de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les actifs, contrairement à la politique sociale traditionnelle qui cible des catégories (chômeurs, invalides...). Elle vise à préparer les individus et les familles aux changements des cursus professionnels et des conditions de travail plutôt que de simplement réparer les dommages dus aux soubresauts du marché du travail ou à une santé déficiente.

Les auteurs préconisent de concentrer les efforts sur la petite enfance, période cruciale pour atténuer les inégalités de formation. Ils mentionnent également la nécessité d'investir dans la formation permanente et dans la conciliation de la vie familiale et professionnelle – par des horaires de travail plus souples et le développement des institutions de prise en charge des enfants. Une flexibilisation de l'âge de la retraite et des conditions de travail améliorées inciteraient les personnes âgées à prolonger leur vie active. Enfin l'effort devrait également porter sur l'intégration des immigrés.

Cet investissement social implique certes des dépense supplémentaires. Mais une économie forte implique un Etat social actif et cohérent, capable à la fois de promouvoir l'émancipation des individus et d'optimiser le capital humain. En recherchant à la fois l'équité et l'efficacité, l'investissement social conjugue les objectifs sociaux et économiques.

Il représente une alternative au modèle helvétique qui, lui, conjugue les baisses d'impôts et les économies dans la protection sociale. Et qui se limite à rafistoler une protection sociale de moins en moins adéquate aux besoins réels d'aujourd'hui.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. http://www.domainepublic.ch/pages/1918#
2. http://www.moodys.com/research/Moodys-downgrades-Portugal-to-Ba2-with-a-negative-outlook-from?lang=en&cy=global&docid=PR_222043
3. http://www.standardandpoors.com/home/en/eu
4. http://www.fitchratings.com.tn/
5. http://www.fimalac.com/axes-strategiques.html
6. http://www.nzz.ch/finanzen/nachrichten/wut_auf_die_rating-agenturen_1.11242945.html
7. http://oversight-archive.waxman.house.gov/documents/20081022102906.pdf
8. http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE7641K920110705
9. http://www.nzz.ch/nachrichten/wirtschaft/aktuell/zu_maechtige_rating-agenturen_1.11212112.html
10. http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis380.html
11. http://www.domainepublic.ch/articles/10292
12. http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis380t.html
13. http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a150.html
14. http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a175.html
15. http://www.sta.be.ch/belex/f/1/141_11.html
16. http://www.udc.ch/g3.cms/s_page/81190/s_name/newsschlagzeile1/newsContractor_id/0/newsID/2576/newsContractor_year/2011
17. http://www.domainepublic.ch/articles/10293
18. http://www.admin.ch/ch/f/pore/rf/cr/1998/19981870.html
19. http://www.domainepublic.ch/articles/10125
20. http://www.admin.ch/ch/f/rs/131_212/a84.html
21. http://www.admin.ch/ch/f/rs/131_232/a52.html
22. http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a176.html
23. http://www.laviedesidees.fr/Pour-un-projet-europeen-d.html
24. http://www.travailsuisse.ch/fr/node/2826
25. http://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_populaire_%C2%AB_pour_la_participation_des_travailleurs_%C2%BB
26. http://www.admin.ch/ch/f/rs/c822_14.html
27. http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=707&langId=fr&intPageId=211